



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE



MOT DU MAIRE

Schéma d'aménagement de l'agglomération et zones de développement – Un pas en avant

Le processus de révision du schéma d'aménagement de l'agglomération de Québec est présentement en cours de réalisation. Pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, cette révision arrive à point nommé puisque nous sommes en plein processus de révision de notre propre Plan d'urbanisme et de nos règlements de concordance. Un tel processus, tant à l'agglomération que chez nous, est l'occasion de faire le ménage, de dépoussiérer le portrait urbain que l'on a pris il y a quelques dizaines d'années et de définir ensemble les grandes orientations pour l'avenir. À la lumière du contenu de la première mouture du schéma récemment présenté, c'est avec confiance et enthousiasme que j'envisage notre avenir au sein de l'agglomération de Québec. À la mesure de notre capacité et de nos moyens, j'entends travailler en étroite collaboration avec la ville centre afin que nous relevions ensemble les défis inhérents à l'accueil de dizaines de milliers de nouveaux ménages à l'échelle de l'agglomération. À cet égard, il est clair que pour notre ville, le sort réservé aux zones de développement de notre territoire déjà identifiées au *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* revêt une grande importance. L'intégration non conditionnelle de ces zones agricoles dans le cadre de la présente révision du schéma de l'agglomération a donc fait l'objet de demandes particulières, pour ne pas dire de demandes particulièrement insistantes (!) de ma part auprès du président de l'agglomération et de son équipe. Conséquence évidente du changement de ton opéré au cours des derniers mois avec le maire de Québec, on s'est montré hautement réceptif aux dites demandes et on y a accédé. Le tout est dorénavant intégré dans la première version du schéma de l'agglomération. Comme quoi, entre gens de bonne volonté, c'est simplement en se parlant qu'on arrive à se comprendre et à s'entendre.

Il reste à négocier à nouveau dès que possible avec la ville centre un cadre financier qui permettra de tirer profit de cette avancée en matière de développement, à laquelle il faudra par ailleurs greffer l'obtention d'une zone industrielle supplémentaire et l'intégrer au schéma d'aménagement. Assorti à un mécanisme de calcul avantageux, le développement résidentiel et surtout industriel nous permettra de générer les revenus nécessaires pour s'attaquer, de façon sérieuse, au remboursement de notre titanique dette et contrôler le niveau de taxation.

Dès que le contexte le permettra, j'ai l'assurance du maire de Québec qu'il est prêt à signer à nouveau une entente en ce sens avec nous.

Cela dit, je vous invite à assister en grand nombre aux séances d'information et aux audiences publiques qui se dérouleront au cours des prochaines semaines concernant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec. À titre de résidents d'une ville liée et de citoyens à part entière de l'agglomération de Québec, faites valoir vos opinions et préoccupations. La place qui nous est faite et qui nous sera faite au sein de l'agglomération est d'abord et avant tout celle que nous voulons et voudrions bien prendre. Vous serez entendu, j'en suis certain. Je le sais, j'ai essayé!

Sylvain Juneau, maire
Saint-Augustin-de-Desmaures

Changement de garde à la présidence de la Caisse populaire

Je tiens à souligner l'arrivée en poste de Mme Karine Toupin à la présidence de la Caisse populaire de Saint-Augustin-de-Desmaures et lui souhaite le meilleur succès à la tête de cet important partenaire de la Ville qu'est la Caisse. Je profite par ailleurs de l'occasion pour saluer l'engagement et le dévouement de Mme Sylvie Larouche, présidente sortante de la Caisse. Grâce à ses multiples talents, c'est tant la coopérative que tout le milieu augustinois qu'elle a su faire rayonner avec brio au cours des 30 dernières années. Merci Mme Larouche!

Fin de mandat de Manon Lemay

Le départ annoncé de Mme Manon Lemay, trésorière, a pris effet le 30 avril dernier. Employée de la première heure, nommée à la direction du Service de la trésorerie de Saint-Augustin-de-Desmaures par le comité de transition lors de la reconstitution de la Ville en 2006, Mme Lemay y aura consacré dix ans. Nous la remercions sincèrement et lui souhaitons bon succès dans tous ses projets. Cela dit, sachez que nous continuerons de la voir dans notre entourage puisqu'elle a accepté de continuer à nous prêter main-forte à l'occasion (temps partiel) pendant encore quelque temps. La direction du Service de la trésorerie est dorénavant assurée par Mme Josée Larocque.



PHOTO : YVON GIROUX

Fêtes du 325^e anniversaire

La programmation des Fêtes soulignant le 325^e anniversaire de Saint-Augustin-de-Desmaures est maintenant officiellement lancée. D'abord paroisse, aujourd'hui Ville, Saint-Augustin-de-Desmaures, c'est 325 ans d'histoire. 325 ans d'un parcours mémorable de celles et ceux qui l'ont bâti et qui continuent de la faire vibrer et de la garder bien vivante. 2016 est une occasion de s'arrêter un moment pour retrouver notre passé, pour s'ouvrir sur l'avenir. Une occasion de mettre en valeur notre patrimoine, de fêter ensemble et de découvrir les richesses culturelles et artistiques de notre communauté. Je vous invite à prendre connaissance de la programmation en visitant le site internet des Fêtes, au www.fetes325staugustin.com.

En marge des activités organisées par le comité des Fêtes du 325^e, la Ville entend marquer ce jalon de notre histoire par un legs qui consistera en la mise en valeur du chemin du Roy, lequel s'étend sur 9 kilomètres de notre territoire, soit le plus long tronçon d'origine entre Québec et Montréal. Cette mise en valeur se concrétisera par la plantation de 325 arbres le long du parcours, par la reconstruction du Calvaire du lac et l'aménagement d'un parc adjacent, ainsi que par la mise en place de diverses plaques commémoratives en certains lieux d'intérêt le long du chemin du Roy.

Évidemment, ces annonces impliquent un financement. Le comité des Fêtes du 325^e a donc sollicité partenaires, entreprises et commerces qui ont contribué avec générosité; je les en remercie. La Caisse populaire, toujours présente lorsqu'il est question de s'impliquer dans son milieu, a aussi fait montre d'une très grande générosité en versant près de 20 000\$ sous diverses formes et je lui en suis très reconnaissant. Je tiens par ailleurs à souligner les efforts remarquables de notre député provincial, M. Sam Hamad, pour la contribution gouvernementale de plus de 80 000\$ qu'il a réussi à obtenir pour la réalisation des présentes Fêtes, tant en ce qui a trait aux diverses activités qu'en ce qui concerne la mise en valeur du chemin du Roy. Lorsqu'il est question de participer à l'effort commun pour le bien-être des résidents de la ville, le citoyen Hamad répond indéfectiblement présent. Merci sincère à notre député. Grâce à la générosité de tous, les activités des Fêtes et le legs sont ainsi entièrement financés et seront à n'en pas douter un grand succès.

SONDAGES : POUR MIEUX VOUS SERVIR

Comme elle l'avait annoncé, la Ville a commencé à sonder ses citoyens quant à leur satisfaction face aux services offerts. Jusqu'à maintenant, la collaboration est excellente et la Ville tient à en remercier ses citoyens! Les premiers résultats peuvent d'ailleurs déjà être consultés sur des écrans aménagés dans le hall de l'hôtel de ville et au Service de l'urbanisme. Les sondages peuvent prendre deux formes. Il y a le sondage téléphonique effectué par la firme SOM et portant sur les services généraux de la Ville. Des citoyens ayant fait appel à un service peuvent aussi être invités à répondre par courriel. Dans les deux cas, l'exercice ne prend pas plus que quelques minutes. Comme il s'agit d'une initiative réalisée en continu, les citoyens qui n'ont pas encore été contactés risquent de l'être au cours des prochains mois. Encore merci de votre collaboration!

RESTEZ BRANCHÉS SUR VOTRE VILLE! www.ville.st-augustin.qc.ca



Des alertes citoyennes en direct sur vos appareils mobiles



<https://www.facebook.com/vstaug>



<https://twitter.com/villesaintaug>

Compte de taxes : c'est le temps du 2^e versement!

La Ville rappelle aux contribuables que le deuxième des trois versements de taxes doit être réalisé au plus tard le 30 mai prochain. Celui-ci peut être fait par l'entremise des services automatisés de la plupart des institutions financières. Veuillez tenir compte qu'un délai de deux à cinq jours ouvrables peut s'écouler avant la réception de votre paiement par la Ville. Assurez-vous de la bonne inscription de votre numéro de matricule à 18 chiffres dans votre dossier de paiement électronique. Il est aussi possible de payer par argent, débit ou chèque, au Service de la trésorerie à l'hôtel de ville.

Nettoyage des rues

Le Service des travaux publics a débuté le nettoyage printanier des rues et trottoirs. Il importe de rappeler aux citoyens qui font l'entretien de leur terrain de ne pas laisser la terre, le sable ou le gazon dans la rue. Déposez vos ordures aux endroits prévus à cet effet. Aidez-nous à garder les rues propres! Rappelons également qu'il est défendu de laisser dans la rue ou dans l'emprise de rue, les équipements de ballon-panier ou autres. Cette pratique peut vous valoir une contravention (Règlement 809-91, art 6.8). Ces équipements représentent un danger pour la sécurité routière et sont des nuisances pour les véhicules de service (collectes des ordures, nettoyage de rues). Si des dommages sont causés à un véhicule de service, le propriétaire du ballon-panier sera tenu responsable. Merci de votre collaboration!

Borne-fontaine

Il est interdit de se raccorder à une borne-fontaine sans autorisation du Service des travaux publics. Pour obtenir une autorisation spéciale, contactez le 418 878-4622 poste 5205.

Entrée d'eau

Pour effectuer une ouverture ou une fermeture d'eau, il faut communiquer avec le Service des travaux publics au plus tard, à 8 heures le mercredi matin. Les ouvertures et fermetures sont réalisées par la suite, le jeudi. Bien entendu, s'il survient une urgence, le travail sera effectué immédiatement.

JOUR OÙ L'ARROSAGE EST PERMIS

REMPLEISSAGE DE PISCINE

Du 1 ^{er} mai au 15 juin	De 20 h à 6 h - Aux dates paires pour les adresses paires - Aux dates impaires pour les adresses impaires ATTENTION : JAMAIS LE SAMEDI
-----------------------------------	--

À compter du 16 juin	En tout temps
----------------------	---------------

À noter que pour l'installation d'une piscine ou la réparation d'une toile, il n'y a aucune restriction

NOUVELLE PELOUSE

Ensemencée	20 h à 23 h, tous les jours, pendant les 2 semaines suivant l'ensemencement.
Tourbe	Le jour de la pose : en tout temps De 20 h à 23 h durant les 2 semaines suivant la pose.

PELOUSE EXISTANTE, JARDINS, POTAGER, FLEURS, ARBRES ET ARBUSTES

Arroseur oscillant et rotatif	De 20 h à 23 h : - Aux dates paires pour les adresses paires - Aux dates impaires pour les adresses impaires ATTENTION : JAMAIS LE SAMEDI
-------------------------------	---

Arroseur automatique (conduites souterraines avec minuterie)	De 3 h à 6 h, le dimanche, le mardi et le jeudi
--	---

Pistolet manuel à fermeture automatique	En tout temps
---	---------------

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Collecte des encombrants		Lundi 4 juillet 2016 Inscription par internet ou par téléphone obligatoire avant 12 h (midi), le jeudi 30 juin . Les encombrants peuvent aussi être apportés gratuitement à l'écocentre toute l'année.
Résidus verts		Durant l'été, les résidus verts peuvent être éliminés par la collecte des ordures. Herbicyclage obligatoire : les rognures d'herbes ne sont toutefois pas acceptées.
Vieux électroniques/ électriques Friperie St-Augustin		La Friperie St-Augustin recueille les vieux électroniques tels : ordinateur, TV, écran, téléphone, répondeur, système audio/vidéo. Les apporter à la Friperie au 390, route 138.
Vêtements /menus articles Friperie St-Augustin		La cloche de dépôt du secteur des Bocages a été déménagée au Centre Jean-Marie-Roy situé au 4950, Lionel-Groulx.
ÉCOCENTRES		NOUVEAU - OUVERTS TOUS LES JOURS - Consultez notre site Internet, sous l'onglet environnement, pour en savoir plus.



BANQUE DE CANDIDATURES

TITRE : AGENT(E) DE BIBLIOTHÈQUE – SERVICE À LA CLIENTÈLE
SERVICE : Loisirs, culture et vie communautaire
GROUPE : Fonctionnaires
STATUT : Temps partiel, sur appel
N° CONCOURS : ACVSAD-2016-440

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

La personne titulaire effectue diverses tâches reliées au prêt et à la circulation des documents; à informer la clientèle sur les différents services offerts par la bibliothèque; ainsi que des activités de gestion documentaire propres aux services de la bibliothèque.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assurer l'accueil des usagers, les informer et les diriger en fonction de leur besoin;
- Faciliter aux usagers l'accès aux documents de la bibliothèque et aux prêts interbibliothèques;
- Recevoir et mettre en circulation les livres et autres documents de la bibliothèque;
- Effectuer les enregistrements d'entrées et de sorties;
- Ranger les livres et les autres documents de la bibliothèque en fonction des protocoles établis;
- Effectuer les diverses tâches reliées aux abonnements offerts par la bibliothèque;
- Effectuer du travail général de bureau tel que photocopies, télécopies, travaux d'impression de documents et de lettres, etc.;
- Participer à l'élaboration et à l'implantation de procédés et de nouvelles méthodes de travail au sein de l'équipe;
- Assurer, au besoin, la relève pour divers besoins de soutien au sein de son secteur;
- Effectuer la préparation matérielle des documents; estampiller les documents et coller les ex-libris, les pochettes, les étiquettes et les bandes magnétiques;
- Faire des réparations mineures;
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

NOTE : Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience pertinente d'un (1) an et plus;
- Être orienté vers le client;
- Être doué pour les relations interpersonnelles;
- Aptitude à évoluer dans un environnement informatisé;
- Savoir s'organiser;
- Faire preuve d'autonomie;
- Capacité de travailler en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention des fonctionnaires en vigueur. L'échelle salariale se situe entre 14,48 \$ et 21,71 \$ l'heure (échelle 2015);
- Être disponible à travailler le jour, le soir et la fin de semaine.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 Service des ressources humaines
N° de concours : ACVSAD-2016-440
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 870-1320

Dans votre demande d'emploi, veuillez fournir une preuve de votre statut d'étudiant à temps plein au cours de la session précédant la période estivale. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.



JUIN

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

CULTURE

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Les détails ainsi que la description de chacune des activités sont disponibles dans le portail culturel à l'adresse : <http://culture.ville.st-augustin.qc.ca>



BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Jusqu'au 22 mai - Exposition *Collectif des élèves des cours de peinture*

VENTE PERMANENTE DE LIVRES USAGÉS

Il est maintenant possible d'acheter des livres usagés toute l'année à la bibliothèque Alain-Grandbois. Un présentoir est installé dans le hall de la bibliothèque et tout est en vente à 1\$: romans, documentaires, collection adulte, collection jeunesse... Les ajouts se font au fur et à mesure de l'espace disponible!

HEURES D'OUVERTURE

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Dimanche	10 h à 17 h
Lundi	Fermé
Mardi	10 h à 20 h
Mercredi	14 h à 20 h
Jeudi	14 h à 20 h
Vendredi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 17 h

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	15 h 30 à 19 h
Mercredi	Fermé
Jeudi	15 h 30 à 19 h
Vendredi	13 h à 16 h 30
Samedi	9 h 30 à 13 h

MAISON THIBAUT-SOULARD

Jusqu'au 15 mai

Exposition - *Concours de créations artistiques*

Du 28 mai au 26 juin

Exposition - *Collectif des élèves de la concentration multiarts du pavillon Laure-Gaudreault*

Dimanche 15 mai à 14h

Atelier - *Mille et un personnages en argile*

Samedi 28 mai à 14h

Atelier - *Création avec Émilie Cyr*

Vendredi 10 juin à 9h 30

Atelier - *Créer avec Adé*



MAISON OMER-JUNEAU

Cartes, Scrabble, pétanque et même yoga, la maison Omer-Juneau propose une programmation des plus diversifiées à l'intention des personnes de 50 ans et plus. Pour plus de détails, cliquez sur maison Omer-Juneau sous l'onglet Sports, culture et loisirs du site Internet de la Ville.

RETOUR DU CLUB DE LECTURE CROCK-LIVRES



Les jeunes de 3 ans au 1^{er} secondaire peuvent s'inscrire dès le 14 juin au club de lecture Crock-Livres, dont les activités se tiendront du 25 juin au 20 août. Crock-Livres est un club où lire même pendant les vacances s'avère super amusant! Dès qu'un livre est lu, retourne à la bibliothèque Alain-Grandbois ou au point de service Père-Jean-Marc-Boulé avec ton passeport pour faire vérifier ta lecture. Au premier livre lu, tu deviens admissible à de nombreux tirages de prix de participation. Après la lecture de ton 5^e, 10^e et 15^e livre, tu recevras une récompense pour t'encourager à continuer! Après avoir lu ton 15^e livre et par tranche de 5 lectures, tu recevras un coupon de participation pour le tirage d'autres prix!



SYMPOSIUM 21 ET 22 MAI 2016

Ce 2^e rendez-vous de l'art contemporain présente 18 artistes en art actuel pour le caractère unique de leur production. Ce symposium vise essentiellement la diffusion de l'art contemporain. Une occasion singulière d'échange et de partage entre l'artiste et le visiteur.

Sur place, un passeport du parcours artistique sera distribué aux visiteurs pour courir la chance de gagner des oeuvres originales.

Place des Générations Desjardins, Saint-Augustin-de-Desmaures
Maison Thibault-Soulard et Maison Omer-Juneau

GRATUIT! BIENVENUE À TOUS

www.rendez-vous-art-contemporain.com

SALLE DE SPECTACLE DESJARDINS CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY

Du 19 au 22 mai

Pièce - *Le cobaye humain*
du Théâtre de Saint-Augustin

Samedi 28 mai

Concert - *Chante la vie*
du groupe vocal La-Mi-Sol

LA CAISSE EST FIÈRE D'APPUYER LE THÉÂTRE DE ST-AUGUSTIN GRÂCE AU FOND D'AMC AU DÉVELOPPEMENT DU VOILET.

COBAYE HUMAIN
UNE COMÉDIE de BRUNO LACROIX

Une partie des profits sera versée aux organismes suivants:

- Prévost Pascale
- Société Saint-Vincent de Paul
- Fabrique de St-Augustin

BILLET EN VENTE AUPRÈS DE:

- Bibliothèques Alain-Grandbois et Père-Jean-Marc-Boulé
- Caisse populaire Desjardins de St-Augustin
- Pharmacie Brunet
- Pharmacie Familiale
- Prestytre de St-Augustin

ADMISSION GÉNÉRALE \$15

MEÉDÉQUA/AROMA CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE ROY 885 Avenue Lévesque Québec Québec (Québec) G1A 1V1

Pour informations: 418-570-9154

La Fête nationale du Québec

UN RENDEZ-VOUS POUR TOUTE LA FAMILLE

Les préparatifs vont bon train en vue de la tenue de la Fête nationale du Québec. Cette année, les festivités se dérouleront de 11 h à 18 h au Parc du millénaire et à la Place des générations. Jeux gonflables, tours de poneys, clowns, maquillage, chansonnier; tout sera mis en œuvre pour permettre à toute la famille de passer un bon moment. Très populaire auprès des enfants, le groupe Les Petites Tounes prendra d'assaut la scène Desjardins à compter de 16 h. Surveillez la programmation qui sera affichée prochainement dans les lieux publics. Au plaisir de vous y retrouver!



Printemps



BAINS LIBRES - COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

DU LUNDI 4 AVRIL AU DIMANCHE 19 JUIN 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h30 à 11h Bassin récréatif	12h 15 à 13h30 Grand bassin		12h 15 à 13h30 Grand bassin		12h 15 à 13h30 Grand bassin	9h30 à 11h Bassin récréatif
13h30 à 15h30 Familial Bassin récréatif Grand bassin	16h30 à 17h50 Bassin récréatif Grand bassin	12h 15 à 13h30 Grand bassin	16h30 à 17h50 Bassin récréatif Grand bassin	12h 15 à 13h30 Grand bassin	15h30 à 16h50 Bassin récréatif Grand bassin	13h30 à 15h30 Familial Bassin récréatif Grand bassin
19h 15 à 20h45 Bassin récréatif Grand bassin	20h à 21h30 Grand bassin		20h à 21h30 Grand bassin		20h à 21h30 Bassin récréatif Grand bassin	18h à 20h Bassin récréatif Grand bassin

HORAIRE PATINAGE ET BAINS LIBRES

Tous les horaires sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Ville dans la section Complexe sportif multifonctionnel.

HORAIRE PATINAGE LIBRE

Printemps - Été 2016
(1^{er} mars au 30 août 2016)

Mardi	12h30 à 13h20
Jeudi	12h30 à 13h20
Samedi	18h30 à 20h20
Dimanche	14h à 15h20



PARFAIT POUR VOTRE ÉVÈNEMENT!



Location de salles

Réception de mariage, fête d'enfants, réception funéraire, baptême, réunion d'affaires, lancement, conseil d'administration, etc. 418 872-0219, poste 1900

Location de salle Complexe sportif multifonctionnel Heures de glace et AquaFête

418 878-8552

Salle de spectacle Desjardins

Service des loisirs : 418 872-0219, poste 1900



La Ville invite ses citoyens à participer à la Fête des voisins qui a lieu cette année le samedi 11 juin.

PLUSIEURS FORMULES POSSIBLES

5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc.

Pour des suggestions d'activités, consultez le site Web de la Fête des voisins.
<http://fetedesvoisins.qc.ca/>